

2 48 - STUART-SMITH - 28022019-16H08

**Sujet:** [INTERNET] Enquête publique parc éolien Mailhac s/Benaize: Non à éoliennes dans le Bois de Bouéry

**De :** Marianne Stuart-Smith <mariannestuartsmith@gmail.com>

**Date :** Thu, 28 Feb 2019 16:08:24 +0100

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Je visite régulièrement cette région et adore passer du temps dans ce bois très spécial avec ma famille et mes enfants. En détruisant et en gâchant cet endroit privilégié, les autorités publiques privent cette zone de l'un de ses atouts les plus précieux.

Ce projet est loin d'une transition écologique: le parc éolien proposé endommage la forêt, détruisant l'écosystème fragile sur lequel les insectes, les oiseaux et les animaux (et notamment les chauves-souris) dépendent pour leur survie, et provoquera directement la disparition de nombreuses espèces dont nous jouissons.

La forêt absorbe d'énormes quantités de dioxyde de carbone: la forêt dans son état présente des avantages environnementaux et écologiques bien supérieurs à ceux d'un parc éolien. Un parc éolien, dans cet endroit, ne peut jamais espérer atteindre les avantages du forêt soi-même.

Ce projet perturbe directement la biodiversité de cette région.

Marianne Stuart-Smith

Touriste regulier a la region Mailhac sur Benaize

[mariannestuartsmith@gmail.com](mailto:mariannestuartsmith@gmail.com)

+41 7943 16178